



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2024, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-7822-5	Numéro de version:	6.00
Date de révision:	24/10/2024	Annule et remplace la version du :	23/04/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Hyper Wash (Detailer) D110 [D11001 D11005]

Numéros d'identification de produit

14-1001-5518-4

7100315411

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	bnl-productsafety@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

Un mélange similaire a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la

classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Intervention ::

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one. | Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon 648/2004 : 15-30% : tensioactifs anioniques. <5% : Tensioactif amphotère. Contient : Parfums, mélange de méthylchloroisothiazolinone et de méthylisothiazolinone (3 :1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non-dangereux	Mélange	60 - 80	Substance non classée comme dangereuse
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	(N° CAS) 85586-07-8 (N° CE) 287-809-4	1 - 10	Tox. aiguë 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412
Chlorure de sodium	(N° CAS) 7647-14-5 (N° CE) 231-598-3 (N° REACH) 01-2119485491-33	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
XYLENESULFONATE DE SODIUM	(N° CAS) 1300-72-7 (N° CE) 215-090-9	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	(N° CAS) 308062-28-4 (N° CE) 931-292-6	1 - 5	Tox. aiguë 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aiguë 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0 (N° REACH) 01-2119513401-57	1 - 5	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8	1 - 5	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	(N° CAS) 68411-30-3 (N° CE) 270-115-0	1 - 5	Tox. aiguë 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	(N° CE) 931-333-8	1 - 5	Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	< 0,05	Tox. aiguë 2, H330 Tox. aiguë 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aiguë 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	< 0,001	EUH071 Tox. aiguë 3, H301 Corr. cutanée 1C, H314

239-6] (3:1)			Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=100 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 Nota B Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 2, H310
--------------	--	--	---

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9	(C >= 0.036%) Sens. de la peau 1A, H317
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acycle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	(N° CE) 931-333-8	(C >= 10%) Lésions oculaires 1, H318 (4% <= C < 10%) Irr. des yeux 2, H319
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	(C >= 0.6%) Corr. cutanée 1C, H314 (0.06% <= C < 0.6%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 0.6%) Lésions oculaires 1, H318 (0.06% <= C < 0.6%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8	(C >= 10%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 10%) Irr. des yeux 2, H319
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 38%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 38%) Irr. des yeux 2, H319
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	(N° CAS) 85586-07-8 (N° CE) 287-809-4	(C >= 20%) Lésions oculaires 1, H318 (10% <= C < 20%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout

contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Emulsion
Couleur	Rouge
Odeur	Melon
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7 - 9
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	Totale
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,97 - 1,03 g/ml
Densité relative	0,97 - 1,03 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Masse moléculaire:

Non applicable.

Teneur en matières volatiles:

Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 1 800 mg/kg

Hyper Wash (Detailer) D110 [D11001 D11005]

Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cutané	Lapin	LD50 6 300 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 52 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 079 mg/kg
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 870 mg/kg
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 7 200 mg/kg
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 1 080 mg/kg
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Ingestion	Rat	LD50 > 1 500 mg/jour
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	Rat	LD50 1 064 mg/kg
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Chlorure de sodium	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Chlorure de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 10,5 mg/l
Chlorure de sodium	Ingestion	Rat	LD50 3 550 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Rat	LD50 454 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Lapin	LD50 87 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Irritant
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Lapin	Irritant
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Irritant
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Lapin	Irritant
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Lapin	Irritation minimale.
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Lapin	Irritant
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Lapin	Irritation minimale.
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Lapin	Irritant
Chlorure de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Aucune irritation significative

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif
--	-------	----------

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Irritant sévère
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Lapin	Corrosif
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Corrosif
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Lapin	Corrosif
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Lapin	Irritant modéré
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Lapin	Corrosif
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Lapin	Corrosif
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Lapin	Corrosif
Chlorure de sodium	Lapin	Moyennement irritant
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Lapin	Corrosif
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Multipl espèces animales.	Non-classifié
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Cochon d'Inde	Non-classifié
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	In vivo	Non mutagène

XYLENESULFONATE DE SODIUM	In vitro	Non mutagène
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acycle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	In vitro	Non mutagène
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acycle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	In vivo	Non mutagène
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	In vitro	Non mutagène
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	In vivo	Non mutagène
Chlorure de sodium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Chlorure de sodium	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vivo	Non mutagène
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cutané	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Chlorure de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 2 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 génération
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	28 jours
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 25 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 112 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acycle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	s Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
--	------------	------------------------------------	---	---------------------------------------	----------------------	--

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie système immunitaire des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 195 mg/kg/jour	2 années
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cutané	la peau Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 6,91 mg/jour	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	sang des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 225 mg/kg/jour	90 jours
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Cutané	Foie Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	14 semaines
XYLENESULFONATE DE SODIUM	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 763 mg/kg/jour	90 jours
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acycle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	92 jours
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Cutané	la peau	Non-classifié	Souris	NOAEL 6,2 mg/kg/jour	91 jours
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 88 mg/kg/jour	90 jours
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système	Non-classifié	Rat	NOAEL 440 mg/kg/jour	90 jours

		immunitaire muscles Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire				
Chlorure de sodium	Ingestion	sang Rénale et / ou de la vessie système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2 240 mg/kg/jour	9 Mois
Chlorure de sodium	Ingestion	Système nerveux des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/jour	90 jours
Chlorure de sodium	Ingestion	Foie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 33 mg/kg/jour	90 jours
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Foie système hématopoïétique des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 322 mg/kg/jour	90 jours
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	Ingestion	Coeur Système endocrine Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	135 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	5,4 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>20 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	3,6 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en	85586-07-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,7 mg/l

C12-14, sels de sodium						
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Vairon de Fathead	Composant analogue	42 jours	NOEC	1,4 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Puce d'eau	Composant analogue	7 jours	NOEC	0,88 mg/l
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LC50	1,11 mg/l
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	1,5 mg/l
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	1,9 mg/l
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,3 mg/l
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Truite arc-en-ciel	Estimé	37 jours	NOEC	0,135 mg/l
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,32 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	0,143 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	2,67 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Invertébré	Expérimental	96 heures	EC50	8,2 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,1 mg/l

Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,015 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Vairon de Fathead	Expérimental	302 jours	NOEC	0,42 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,7 mg/l
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	188,7 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	30 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	1,67 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	7,4 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,9 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1,28 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	72 jours	NOEC	0,23 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,18 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Boue activée	Expérimental	N/A	NOEC	8 000 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	96 heures	EC50	2 430 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	5 840 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	874 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Vairon de Fathead	Expérimental	33 jours	NOEC	252 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	314 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	ErC50	>10 000 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	27,7 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	7,2 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	7,1 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,27 mg/l

Hyper Wash (Detailer) D110 [D11001 D11005]

Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,95 mg/l
XYLENESULFONAT E DE SODIUM	1300-72-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>400 mg/l
XYLENESULFONAT E DE SODIUM	1300-72-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	230 mg/l
XYLENESULFONAT E DE SODIUM	1300-72-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>400 mg/l
XYLENESULFONAT E DE SODIUM	1300-72-7	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	31 mg/l
XYLENESULFONAT E DE SODIUM	1300-72-7	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC10	>=1 000 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC50	1,97 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,53 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC10	1,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,11 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1,6 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	16,7 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,9 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0403 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	12,8 mg/l
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Colin de Virginie	Expérimental	14 jours	LD50	617 mg par kg de poids corporel
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Chou	Expérimental	14 jours	EC50	200 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	>410,6 mg/kg (poids sec)
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>811,5 mg/kg (poids sec)
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	0,91 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	5,7 mg/l

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Copepod	Expérimental	48 heures	EC50	0,007 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	0,0199 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,027 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,19 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	0,3 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,099 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	48 heures	NOEC	0,00049 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Vairon de Fathead	Expérimental	36 jours	NOEL	0,02 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,004 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,004 mg/l

(3:1)						
-------	--	--	--	--	--	--

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	96 %BOD/ThO D	OCDE 301D
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	87.2 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande chimique en oxygène	90 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Expérimental Biodégradation	21 jours	Demande chimique en oxygène	75 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Expérimental Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Chlorure de sodium	7647-14-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Test evolution de CO2 EC C.4.E
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	84 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande	OCDE 301B - Mod. CO2

					biologique en oxygène théorique DBThO	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	34 jours	Déplétion du carbone organique	17 % Suppression de carbone organique dissous COD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	80 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Biodégradation		Période demivie (t 1/2)	4 heures (t 1/2)	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	> 60 jours (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.78	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
1-propanaminium, dérivés 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(acyle insaturé en C8-18 (numéro pair) et C18), hydroxydes, sels internes	931-333-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<2.69	
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Expérimental BCF - Poisson	192 heures	Facteur de bioaccumulation	2-987	OECD305-Bioconcentration
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.4	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
Chlorure de sodium	7647-14-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcool, C12-C14	68891-38-3	Expérimental		Lod du Coefficient	0.3	Test OCDE n° 123 log Kow

éthoxylés, sulfates, sels de sodium		Bioconcentratie		de partage octanol/eau		brassage lent
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Composant analogue BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	=<2.3	OECD305-Bioconcentration
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-3.12	EC A.8 coefficient de partage
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.3	
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	6.62	similaire à l'OECD 305
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.45	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	54	OECD305-Bioconcentration
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Composant analogue Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.4	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	316-1567 l/kg	
Amines, C12-14-alkyldiméthyle, N-oxydes	308062-28-4	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	1 525 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	2 500 l/kg	
XYLENESULFONATE DE SODIUM	1300-72-7	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
1,2-Benzisothiazol-3(2h)-one	2634-33-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	9,33 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)

Numéro CAS

55965-84-9

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 3: Table SCL - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 9: Point d'ébullition (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Couleur - L'information a été modifiée.

Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.

Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.

Section 9: Odeur - L'information a été modifiée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.

Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.

Section 9: Solubilité (non-eau) - L'information a été supprimée.

Section 9: Annexe: Solubilité sous forme de texte (pas d'eau) - L'information a été ajoutée.

Section 9: Forme physique spécifique (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 10.1: Réactivité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 10: Conditions à éviter (propriétés physiques) - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à <http://www.3m.com/be>